COMMISSION PERMANENTE 25.05.2018

Rapport N° 49

Pourquoi nous émettons des réserves sur ce rapport et nous nous abstiendrons de le voter.

D’abord je tiens à rappeler que nous sommes pour le développement économique du port mais il reste sur ce dossier un certain nombre de questions pour lesquelles nous aimerions des réponses.

En premier lieu sur les engagements de l’Etat : quels sont-ils ? Et comment compte-t-il répondre à ses propres responsabilités ?

Ensuite nous sommes pour tout ce qui peut permettre la création d’emploi mais cela ne doit pas nous faire oublier les populations qui vivent sur ce territoire et qui subissent des nuisances. Force est de constater que les riverains considèrent ne pas être consultés véritablement. Cela m’amène à m’interroger sur d’autres points : quels moyens vont être mis en œuvre sur ces questions, comment vont-ils être protégés des nuisances, en particulier sur la question des transports.

 Ensuite a –t-on des éléments sur les entreprises qui vont s’installer sur ce territoire, si oui lesquelles, combien, et a-t-on une étude d’impact ?

Pour finir il nous semble que :

* La connexion du Grand Port Maritime de Marseille doit être appréhendée à une échelle locale (définition des portes d’accès prioritaires, et définition des itinéraires urbains privilégiés pour les poids-lourds) mais également à l’échelle de l’ensemble du territoire départemental.
* La poursuite d’un nouveau mode de gouvernance associant les partenaires locaux et la mise en place d’un dialogue social et d’une concertation citoyenne est nécessaire.
* Pour finir, il faut aborder la question de la rénovation de ces quartiers de Marseille, mais à condition qu’elle améliore véritablement le cadre de vie des riverains, que ces derniers n’en soient pas chassés de gré ou de force.

Je suis favorable au développement des transports ferroviaires et maritimes, sans engendrer un trafic poids-lourds supplémentaires.

Or ce ne sera pas le cas. Il nous faut donc parler du transport ferroviaire, enfin !

Les habitants, leurs associations, les CIQ, les élus locaux ne doivent pas être seulement informés. Leurs attentes, interrogations et suggestions doivent être vraiment prises en compte.